

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIQUE CONFORT PLUS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE A PROXIMITE DU
CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE URBAIN, Lot 4399,
Ilot 343

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 décembre 2025, et enregistrés au CEPICI le 15 décembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIQUE CONFORT PLUS »

Objet : La fourniture et la distribution de produits d'optique-lunetterie, notamment les lunettes de vue, lunettes de soleil, lentilles de contact, montures et verres correcteurs. L'exercice de l'optométrie, ainsi que la fourniture et la distribution de tout accessoire ou équipement lié à l'optique, à la vision et à l'audioprothèse. En outre, la fourniture et la distribution d'articles divers et de prestations variées.

Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et meubles.-

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier, avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou à créer. Et, de manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE A PROXIMITE DU
CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE URBAIN, Lot 4399,

Ilot 343

Dirigeant(s) Mme TRAORE FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06827 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81785/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

